

## DECLARATION DE CONFORMITE UE

**MAPA S.A.S**  
Défense Ouest – 420 rue d'Estienne d'Orves  
92705 Colombes Cedex - France

déclare que l'équipement de protection individuel ci après :

Gant de protection **MAPA**

**967**

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, règlement UE 2016/425 relatif au équipement de protection individuelle, pour la protection contre:

**- les micro-organismes - les risques chimiques**

Le gant de protection est conforme aux normes européennes suivantes :

**EN ISO 21420 : 2020 /**

**EN ISO 374-5: 2016 / EN ISO 374-1: 2016 + A1: 2018 /**

L'organisme notifié **C.T.C - 4 rue Hermann FRENKEL - 69367 LYON cedex 07- France**  
N° **0075** a effectué l'examen UE de type ( module B)

et a établi l'attestation d'examen UE de type N°:

**N° 0075/014/162/02/19/0583 update 02 - 19/12/2023**

Gants de catégories III ( protection contre les risque mortels ou irréversibles) soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D), sous la surveillance de l' ASQUAL N° 0334 -14 Rue des Reculettes -75013 PARIS - FRANCE

La présente déclaration de conformité est établie sous la seul responsabilité du fabricant

Numéro de lot en annexe

Signé pour et au nom de MAPA  
Fait à Beauvais, le 19/12/2023

N OGER  
Responsable  
Pôle Technique Produit



**MAPA S.A.S**  
420 rue d'Estienne d'Orves  
92705 COLOMBES Cedex